



HAL
open science

La réconciliation civile et religieuse de Philippe Duplessis-Mornay

Sylvie Le Clech, Philippe Duplessis-Mornay

► **To cite this version:**

Sylvie Le Clech, Philippe Duplessis-Mornay. La réconciliation civile et religieuse de Philippe Duplessis-Mornay. Bulletin de la Societe Archeologique de Touraine, 2020, LXV, p. 65-74. halshs-03462520

HAL Id: halshs-03462520

<https://shs.hal.science/halshs-03462520v1>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La réconciliation civile et religieuse

de Philippe Duplessis-Mornay

« La Remontrance aux Etats de Blois pour la paix »,

1576

Un siècle de renaissances et de violences

C'est au XVI^e siècle que le monde se réinvente, se découvre infiniment plus grand qu'on ne l'imaginait jusqu'alors. La première moitié du XVI^e siècle est une période d'expansion dans tous les domaines. L'Amérique vient d'être découverte par Christophe Colomb en 1492. L'imprimerie diffuse les livres imprimés partout en Europe. Ces découvertes conduisent à une nouvelle forme d'échanges économiques et intellectuels, à des guerres de conquête, à des paix flamboyantes, à des rivalités entre souverains, Valois en France, Habsbourg dans le saint Empire romain germanique, Tudor en Angleterre. L'Europe célèbre la beauté, l'histoire et la sagesse antiques. C'est l'époque de Michel Ange, Titien, du Greco, et en France, s'épanouissent les grands chantiers des châteaux du Val de Loire.

A la suite de l'Italie, le royaume de France découvre le raffinement, dans la peinture, la sculpture, la musique, la littérature, la cuisine, l'habillement... Pourtant, dans le même temps, l'éclosion et le succès des idées de Réforme religieuse, défendues par Luther et Calvin créent des divisions entre les populations qui vont amener à de violents affrontements, dont notre région est le théâtre, à partir de la mort d'Henri II, fils de François Ier, en juillet 1559. Autour de sa veuve, Catherine de Médicis et de ses enfants mineurs, s'opposent et se jaloussent des groupes puissants à la cour, noblesse protestante des princes comme Condé, contre les ducs de Guise, qui se prétendent descendants de Charlemagne. L'Europe est à feu et à sang : l'Empire peine à contenir les révoltes des Pays – bas protestants qui sont sous sa domination, l'Angleterre d'Elisabeth I^{ère}, la « reine vierge », essaie de faire progresser son influence sur le royaume de France pour retrouver la possession de Calais et le royaume de France ne sait garantir une paix civile durable entre protestants et catholiques. Les guerres de religion commencent véritablement en 1562 après le massacre de protestants à Wassy en Lorraine par les troupes du duc de Guise. Orléans est occupé en 1562 et la cathédrale détruite en partie. Des aller et venues de troupes protestantes et catholiques ravagent les campagnes entre Beauce, Perche, Touraine, Blésois.

Au raffinement des aspirations de la Renaissance s'oppose alors une réalité âpre, cruelle et violente. Catherine, de Médicis est soucieuse de protéger ses fils, mais des drames ponctuent cette seconde moitié du XVI^e siècle : le jeune François II meurt à Orléans en décembre 1560, Charles IX ordonne le massacre de la Saint-Barthélemy le 26 août 1572, profitant des noces de sa sœur Marguerite et d'Henri de Bourbon son cousin, roi de Navarre. Henri III, devenu roi en 1574 tente de réconcilier protestants et catholiques mais aucun accord n'est durable. Son frère François d'Alençon, se cherchant un destin, fait alliance avec Henri de Navarre, époux de Marguerite, sœur du roi, et dresse contre le roi le « parti des malcontents », formé de nobles protestants comme catholiques qui se disent modérés. Les « malcontents », inquiets des revirements d'Henri III, l'accusent de faiblesse et d'incompréhension de ses sujets. Les nobles sont en recherche de faveurs royales qu'il est de plus en plus incertain d'obtenir. Les Guise fédèrent en 1576, une « Ligue » catholique très implantée dans les villes et influencent le roi, qui d'ouvert, devient autoritaire et distant de ses sujets. Durant ces troubles, les campagnes sont pillées et incendiées par les armées en déroute, les paysans ruinés, tout comme les grands domaines des abbayes.

Le royaume de France est à bout lorsqu'en Henri III promet de réunir à Blois, en décembre 1576, les

Etats généraux du royaume, où il va consulter les trois ordres de la société, noblesse, clergé, tiers -Etat sur plusieurs questions fondamentales pour la population : la France doit - elle mener la guerre contre les Pays bas protestants, en révolte contre leur Empereur ? Pour ce faire, le roi doit il lever un impôt supplémentaire que la population serait dans l'incapacité de supporter ? Le culte protestant peut - il s'exercer librement en ville comme le prévoyait l'Edit de Beaulieu-les-Loches en 1576 ? Les Etats vont donc se réunir dans un climat tendu et plusieurs députés rédigent des discours. Un homme rompu aux affaires politiques et aux missions diplomatiques délicates, conseiller politique du futur Henri IV, sort de sa réserve et écrit un texte moderne sur ce que signifie être citoyen dans le royaume de France, sur ce qu'est un rapport de confiance entre un gouvernant et son peuple. Il donne son point de vue sur les malheurs de la société et propose des solutions pour sortir de la guerre civile et religieuse. Dans ce discours aux accents très modernes, il milite pour la liberté de conscience et la liberté d'expression dans l'espace public, l'égalité des droits, le dépassement des haines, la tolérance et la construction d'une citoyenneté commune au-delà des différences de confession. Philippe Duplessis-Mornay, qui sera quelques années plus tard l'artisan de la réconciliation entre Henri III et Henri de Navarre, futur Henri IV, est un penseur et un homme d'action dont les idées se retrouveront dans l'édit de Nantes en 1598. Il veut la paix intérieure pour le royaume afin qu'il se reconstruise autour de valeurs communes, comme grecs et romains ont pu en leur temps le faire. Son texte fourmille d'anecdotes tirées de la Bible et de l'histoire antique, de proverbes, d'observations sur la nature humaine ou animale, de petites leçons de vie tirées de la vie quotidienne des campagnes et des villes de son époque, qui font comprendre les passions des hommes et les moyens de les dépasser, par la raison. Il nous dresse un tableau du royaume de France 4 ans après la Saint-Barthelemy et nous parle de ce qu'est pour lui un bon gouvernement dans une période troublée, où la société souffre de ses divisions mais où la confiance en la vertu et la sagesse des peuples est un message d'espoir. Quelques portraits finement dressés de ceux qui créent le désordre et trahissent pour mieux tirer profit des troubles et asseoir leur ambition complètent ce tableau vivant d'un second XVI^e siècle où l'humanisme savant des intellectuels des années 1520 – 1530 a donné naissance à la passion de la politique. Duplessis vit son siècle et nous le fait partager, au-delà des siècles. En cela, il nous tend aussi un miroir.

Duplessis – Mornay, un homme aux affaires durant les guerres de religion

Philippe Duplessis-Mornay (1549 – 1623), seigneur du Plessis-Marly, aujourd'hui dans les Yvelines, est un aristocrate, conseiller d'Henri de Navarre, dont il favorisa l'accès au trône. C'est un réformé né dans une famille catholique, théologien et juriste, auteur de traités. Son oncle maternel, Philippe du Bec, évêque de Vannes puis de Nantes, ouvert aux idées de réforme de l'Église, a participé au concile de Trente. Duplessis et sa mère, Françoise du Bec Crespin, se déclarent protestant au moment du colloque de Poissy en 1561. Philippe participe, en 1567, à des débats entre protestants et catholiques, dans des hôtels particuliers, produit ses premières œuvres dont certaines sont perdues (une « Déploration des guerres civiles »), apprend l'allemand et étudie le droit dans la très renommée université de Padoue. Son périple en Italie le mène, en 1571, de Venise à Gênes. Il étudie l'histoire des civilisations et les causes de leurs mutations, ce qui lui permet de se forger une méthode d'observation des pays étrangers qu'il utilisera pour tous les autres pays d'Europe dans lesquels il se rendra.

Ces éléments biographiques nous sont connus par les *Mémoires* de Charlotte Arlabeste, son épouse. Charlotte Arbaleste (1548 - 1606) donne de son mari un portrait où elle s'attache à mettre en valeur les qualités qui le distinguent de ses contemporains. C'est une biographie dont les éléments peuvent être croisés avec les écrits de Duplessis. Fille d'un notaire et secrétaire du roi, protestant converti sur le tard, les *Mémoires* de Charlotte mettent en valeur le parcours de son mari en vue de transmettre une leçon morale à leur fils Philippe. Elles n'omet pas de mentionner le rôle de femmes illustres, Catherine de Médicis, Elisabeth Ière d'Angleterre, ou proches du couple, Madame de la Noue, ainsi que l'influence déterminante de la mère de Duplessis, veuve à 29 ans, décrite comme un modèle de

courage et de persévérance. Elle mentionne leur première rencontre à Sedan, où elle est réfugiée. Charlotte fait de ses *Mémoires* un exemple de morale pratique. La présentation de l'homme et des événements affectant sa vie et celle de son épouse, s'appuie sur un récit qui redonne une cohérence au parcours confessionnel depuis l'enfance, justifiant le parcours de la famille Arbaleste, symptomatique de celui de bien des familles où le partage des confessions a connu hésitations et retours durant une à deux générations.

Duplessis rejoint Henri de Navarre, envers lequel il développe une fidélité personnelle. Il pratique l'exercice du métier de diplomate et a donc les caractéristiques d'un agent de renseignement qui connaît les risques du métier et développe un savoir faire fait de prudence et de courage physique et mental.

Duplessis-Mornay est un éternel fugitif, qui passe sa vie sur les routes et sur les mers, entre l'Europe du Nord et du Sud. Ces séjours temporaires en terres d'exil lui permettent de partager et comprendre les aspirations de ses co religionnaires. Il vit dans une notion de l'urgence à s'exprimer et à penser, associée à une peur que ses écrits soient détruits ou dérobés et donc que cette pensée n'ait aucun moyen de se transmettre.

Il échappe de peu au massacre de la Saint Barthélémy en 1572, se cache et fuit Paris. Les années qui suivent sont celles qui vont le voir s'impliquer dans le mouvement dit des « malcontents », révolte nobiliaire contre le roi, qui se développe entre 1574 et 1576 à la suite de l'interdiction du culte réformé par l'édit de 1573 suivi d'une première prise d'armes et du siège de la Rochelle, durant lequel Henri de Navarre rejoint le parti des « malcontents », mené par François frère du roi. Engagés dans le « complot des malcontents », ils sont emprisonnés au donjon de Vincennes en 1574. Catholiques modérés et protestants se joignent alors au chœur de ceux qui dépeignent la reine – mère comme otage de l'influence des Guise, parents de la famille royale et usurpateurs potentiels de la couronne de France. Ces derniers se réclament en effet d'une supposée origine carolingienne et sont alliés aux Espagnols. C'est un thème récurrent depuis la mort d'Henri II en 1559 et le début des guerres de Religion (1560).

Ce n'est qu'en 1579 qu'il entreprend, son oeuvre sur « la vérité de la religion chrétienne »¹. En 1582 et 1583, son rôle devient plus important dans l'ascension d'Henri de Navarre, qui apparaît bientôt comme le seul successeur possible d'Henri III. Il tente de fédérer l'union des protestants au-delà du royaume de France, en cherchant le soutien de ses co religionnaires en Angleterre, Allemagne et Danemark. La notoriété de Duplessis-Mornay était grande. Il fut pendant 32 ans gouverneur de la place forte de Saumur, que lui confia Henri IV en 1589 et c'est lui qui négocia l'accord avec Henri III faisant accéder en 1589 le Béarnais au trône de France.

La « Remontrance aux estats de Blois pour la paix », édition de 1576

En 1576, probablement à l'automne, lorsqu'il est désigné comme représentant de la noblesse du baillage de Senlis aux Etats généraux de Blois, Duplessis écrit la Remontrance qui vient contrer la propagande des ligueurs qui, depuis la Picardie, diffusent un mémoire type pour tous les députés aux Etats généraux, pour influencer la décision finale en faveur d'une seule confession, ce qui reviendrait donc à interdire le protestantisme, en prenant appui sur une confusion créée et entretenue dans ce but.

La Remontrance est l'un des textes fondateurs de réconciliation civile et religieuse qui permettra l'adoption de l'Edit de Nantes en 1598. Dans sa manière de présenter les situations vécues par les contemporains au XVI^e siècle, il donne accès aux grandes interrogations de cette période sur les mobiles des actions humaines dans l'incertain et la contrainte, et sur l'invitation à retrouver la paix

1 *De la vérité de la religion chrétienne* paraît à Paris en 1583.

par le droit et la politique dès lors qu'une « nation » est divisée par des controverses donc par des conflits de valeurs.

Absent aux Etats de Blois, désespérant de la situation présente, Duplessis-Mornay souhaite que sa pensée y soit communiquée. Le texte est présenté comme émanant d'un catholique romain qui prônerait la paix et alerterait l'opinion sur la nécessaire réforme de l'État, étape indispensable sans laquelle la concorde religieuse reste hors de portée. Cet artifice ne constitue pas le moindre des intérêts de la Remontrance dont l'argumentation est en partie fondée sur la soit disant adoption du « point de vue de l'autre », manœuvre prudente pour mieux faire passer ses propres idées dans un contexte où on se sait en minorité et où il est plus efficace de jouer de l'« argument d'autorité » que représenterait un catholique romain dans le contexte de réaction catholique de 1576. Cette technique s'apparente à la parole prudente de ceux qui sont rompus aux missions diplomatiques.

La Remontrance a été imprimée, comme le rapporte Charlotte Arbaleste dans ses *Mémoires*, avec l'autorisation du chancelier Birague, après qu'on la lui ait présentée aux Etats, sans que nous sachions quelle a été sa diffusion. Elle n'a pas été signée, ce qui correspond à un usage pour nombre de textes militants au XVI^e siècle. Tous les spécialistes de Duplessis s'accordent cependant à confirmer qu'il en est bien l'auteur. Le texte figure dans l'exemplaire manuscrit des *Mémoires et correspondances* de Duplessis-Mornay, conservées à la bibliothèque de la Sorbonne. L'insertion du texte dans les *Mémoires* de Duplessis, achève de lui en confirmer la paternité. Le texte a pu être recouvert ou repris par les libelles imprimés tout au long des guerres de Religion anonymes ou sous des identités factices.

Le contexte du royaume en 1576

Depuis le début de l'année 1576, les événements se succèdent et la tension monte. En février, Henri de Navarre, né Bourbon, futur Henri IV, s'enfuit de la cour et rejoint la coalition des nobles protestants et catholiques modérés, les « malcontents ». Ces derniers sont réunis, depuis le début de la 5^e guerre de religion, autour de François d'Alençon, frère du roi, exclu du conseil par le clan catholique qui prône une politique de fermeté vis à vis des protestants. Après des soulèvements de « malcontents » en Poitou, Dauphiné et Languedoc, où il est mis en difficulté, Henri III promulgue en mai 1576 l'édit de Beaulieu, qui accorde aux protestants une autorisation de pratiquer leur culte presque partout, Paris excepté. Ils obtiennent 8 places de sûreté et des chambres mi-parties dans les Parlements. Les victimes de la Saint – Barthelemy sont réhabilitées, le roi promet une réunion des Etats généraux dans un délai de 6 mois. Quant à François d'Alençon, qui prend le nom de duc d'Anjou, son apanage, formé de biens distraits du domaine royal, s'accroît de l'Anjou, du Berry et de la Touraine. Le protestant Henri de Condé reprend le gouvernement de la Picardie, Damville celui du Languedoc. Henri de Navarre se voit attribué le gouvernement de Guyenne, auquel s'adjoignent l'Angoumois et le Poitou. Devenu protecteur des réformés du Sud ouest, Henri, réfugié à Agen faute d'avoir été accueilli par la très catholique ville de Bordeaux, retourne au calvinisme le 13 juin.

La réaction catholique est immédiate et la formation de ligues catholiques urbaines s'accélère, compromettant la sérénité dans laquelle doivent se tenir les Etats. Les cours souveraines renâclent à appliquer l'édit de Beaulieu. Charles d'Humières refuse de livrer la citadelle de Péronne au gouverneur réformé de Picardie Henri de Condé. La défiance règne, non seulement entre les deux confessions, mais en général entre le souverain et les représentants de la population. Aux Etats, où il existe pourtant des partisans pour la paix, s'expriment avec véhémence des demandes de suppression du culte protestant. Il ne s'agit donc plus de faire la paix, puisqu'en théorie elle est faite depuis mai 1576, mais bien de la maintenir pour pouvoir passer à l'étape suivante, la co existence selon les mêmes droits, des deux confessions, c'est à dire la construction d'une citoyenneté au-delà des références religieuses.

La ligue se généralise à la fin de l'année dans toutes les villes importantes qui deviennent presque exclusivement catholiques. Le pouvoir du roi est affaibli. Nombreux sont alors parmi les intellectuels ceux qui craignent le chaos et se réclament d'un courant de pensée qui, depuis le début du règne de Henri II, est favorable au retour des institutions anciennes dont font partie les Etats généraux. Cette faveur est liée plus largement à la quête des origines de la nation, qui s'exprime dans certains passages de la Remonstrance.

Cette impossible réconciliation qui conduit les souverains d'édit de pacification en édit de pacification, qui fixent tous des territoires assignés et des limites montrant une acception défensive et clivante de la paix religieuse, constitue un marqueur culturel du royaume de France, un bruit de fond car le massacre de la Saint Barthelemy, traumatisme qui déchire le corps social, est récent (24 août 1572). L'édit de Beaulieu, favorise la pratique du culte réformé. Comme les autres édits, il est destiné à établir la paix, mais fait repartir la violence. De nombreuses familles restent divisées, des individus, plongés dans le doute, choisissent un parti confessionnel durant quelques années puis sous l'effet de circonstances qui nous restent encore pour la plupart largement obscures, changent à nouveau de confession. Ainsi en est il de nombreux parcours biographiques chaotiques dont certains se finissent en tragédie individuelle.

Le 6 décembre 1576, le roi réunit les Etats généraux à Blois. Ils se déroulent dans cette ambiance de violence qui se traduit par des meurtres en ville, dont celui d'Henri de Saint Sulpice, l'un des favoris du roi.

La Remonstrance, illustre cette période d'incertitude, à la fois pour notre auteur lui-même, qui doute des possibilités de François d'Alençon, de s'imposer durablement face au roi mais aussi pour d'autres penseurs politiques catholiques, tel le juriste Jean Bodin, élu du tiers-état du Vermandois le 24 septembre 1576, qui du côté catholique, est un partisan de la liberté de conscience, conçue comme ouvrant droit à la liberté de culte. On peut donc aussi comprendre le texte comme une tentative de « sortie de crise », et il est aujourd'hui communément considéré comme l'un des précurseurs de l'Edit de Nantes (1598), comme l'ont montré les travaux d'édition du corpus des édits dits de pacification, conduits par l'Ecole des Chartres²

Au même moment, dans l'entourage du futur Henri IV, se forme une cour où les deux confessions se côtoient et la mixité confessionnelle, axe du discours de la Remonstrance, s'incarne donc dans la réalité. Il est dû à une fidélité à la personne d'Henri. Il manque à cette expérimentation, l'instrument politique de sa généralisation. C'est ce à quoi va s'employer la Remonstrance.

Lors des Etats (décembre 1576 – mars 1577), le parti des « malcontents » se délite. François d'Anjou, frère du roi, rejoint finalement Henri III qui a pris la tête de la Ligue. Bien que les Etats aient rejeté la guerre voulue par le roi, les combats reprennent. De souverain volontaire, Henri III devient un souverain autoritaire et le parti catholique des Guise, celui de la Ligue, domine la cour. Le 22 décembre 1576, il présente en conseil un projet de déclaration où il annonce sa volonté de rétablir l'unité de religion dans le royaume. C'en est fini des appels à la réconciliation contenus dans la Remonstrance, qui, pour se traduire dans la réalité, demandaient à ce que protestants et catholiques jouissent de la même liberté de conscience associée à la même liberté de culte. Cette coexistence pacifique, portée depuis 1560 par le défunt chancelier Michel de l'Hôpital, écouté avant 1572 par Catherine de Médicis et Charles IX, n'est plus souhaitée. La paix de Bergerac et l'édit de Poitiers (17 septembre 1577) mettent fin à la 6^è guerre de religion mais sont, pour les réformés, une régression par rapport à la situation créée par l'édit de Beaulieu.

L'Edit de 1626, son contexte éditorial et historique

² *L'Edit de Nantes et ses antécédents (1562 – 1598)*, sous la direction de Bernard Barbiche, 2003.

J'ai choisi de présenter la « Remontrance aux Etats de Blois pour la paix, sous la personne d'un catholique romain, l'an 1576 », à partir d'un volume imprimé l'incluant dans les *Mémoires de Messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli*³, imprimées sans nom de lieu en 1626, 3 ans seulement après sa mort. Le volume I contient la Remontrance, qui figure parmi les premiers textes et cette publication posthume donne à ce document d'archives sa première valeur puisqu'elle identifie Duplessis comme l'auteur au sein d'un corpus. Dans l'édition choisie, le texte de la Remontrance est en effet présenté avec des écrits de tailles diverses qui s'apparenteraient aujourd'hui aux rapports commandés par les ministres à leurs services, où il s'agit de rendre compte et de conseiller. L'édition de 1626 est un témoin de cette histoire humaniste, qui replace l'individu au centre des processus de décision. L'adversité, contre laquelle on ne peut rien, est distinguée de la volonté, qui fait évoluer les situations.

Le contexte éditorial est contemporain de la reprise des guerres de religion dans le sud ouest, ce qui contribue à donner une valeur supplémentaire au texte. Louis XIII a, depuis 1620, définitivement rattaché le royaume de Béarn à la couronne de France, lui laissant des droits spécifiques, mais les troubles se succèdent jusqu'en 1629 (Paix d'Alès qui garantit les clauses de l'Edit de Nantes mais retire aux protestants leurs places fortes). L'évêque Henri de Sponde, ancien protestant converti au catholicisme et filleul d'Henri IV, consacré évêque de Pamiers en 1626, apporte son concours au retour du catholicisme dans ces territoires dans lesquels l'autorité royale était vécue comme lointaine. Les lecteurs de 1626, plongés dans ce contexte de reprise en main du royaume, ont accès aux sources de la pensée et de l'action d'un réformé dont l'action remonte à l'événement fondateur de la saint Barthelemy en 1572, artisan d'une paix difficile à gagner. La Remontrance, replacée dans ce nouveau contexte, fait partager une pensée et une action sur la durée.

L'éditeur de 1626 exprime clairement dans l'épître « Au lecteur » que l'édition des textes de Duplessis vient réparer de manière posthume une sous-estimation de son action. Il mentionne le plagiat dont a fait l'objet l'auteur, dont on peut supposer qu'il a été favorisé par l'utilisation frauduleuse d'écrits originaux par des tiers qui se seraient ainsi construit une notoriété intellectuelle à bon compte.

On peut comparer la technique de recueil d'informations de Duplessis-Mornay avec celle des correspondants des Montmorency, dont les lettres sont conservées au musée Condé de Chantilly. Par rapport à ceux qui se contentent d'une relation descriptive, agrémentée de quelques commentaires de circonstance, Duplessis-Mornay théorise et utilise une rhétorique littéraire pédagogique fondée sur l'analogie comme le font d'ailleurs les juristes. Il joue sur deux registres qui forment les bases du discours argumentatif : l'intelligence logique et l'intelligence émotionnelle. Sa langue est démonstrative, mais manie aussi les affects et les effets, dans le droit fil de ce qu'un Cicéron, avocat, pouvait conseiller dans son *De oratore*.

Au final, ce décentrement chronologique nous est apparu comme riche d'enseignements pour comprendre en quoi la « Remontrance » est un texte à la fois caractéristique de la circulation des idées durant les guerres de religion, mais aussi un texte dont la lecture 50 ans ou 500 ans après sa parution n'a pas pris une ride au regard des comportements humains en politique, ou quand il s'agit de construire une citoyenneté laïque dans l'espace européen. Ce texte à facettes permet de découvrir un système de représentation du monde.

3 Mémoires de messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli, baron de la Forest sur Seure etc. conseiller du roy en ses conseils d'État et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant general pour sa majesté en la senechaussée, ville et chasteau de Saumur, etc. contenans divers discours, instructions, lettres et depesches par luy dressées ou escrites aux roys, roynes, princes, princesses, seigneurs et plusieurs grands personnages de la chrestienté, depuis l'an 1572 jusques à l'an 1589, ensemble quelques lettres des dessusdits audit sieur du Plessis. S.L., 1626.

L'égalité des droits des deux confessions, leur co existence pacifique peuvent apparaître comme des notions datées, lointaines et abstraites, mais si l'on se déplace dans l'ancien comté de Foix par exemple, dans l'actuel département de l'Ariège, non seulement des documents d'Ancien Régime, tels les compoix, mais aussi l'architecture des villages et petites villes montrent que même après la normalisation de l'évêché de Pamiers, nombre de villages ont inscrit dans leurs modes de vie et dans leurs espaces la co existence pacifique. Ailleurs, une ville comme Valence disposait de corps de ville mixtes depuis la paix d'Amboise (1560). Dans le Jura Suisse, cet esprit oeucuménique existe toujours entre les communautés de confessions différentes, au nom du principe qu'il existe « plusieurs maisons dans la maison du père ».

Un témoin modeste de la lecture de l'oeuvre au XVIIè siècle

Lire dans le contexte de 1626 un texte de 1576 sur la nécessité de la paix civile et religieuse ne peut que provoquer une réaction du lecteur et le faire réfléchir.

Quelques vers manuscrits d'une écriture caractéristique du XVIè siècle sont placés en tête de l'exemplaire exploité et illustrent de manière certes anecdotique mais symptomatique, la réception de l'oeuvre. Ils évoquent de manière ironique un « duc » qui aurait le projet de se rendre au-delà des Pyrénées pour rejoindre l'Espagne. Ces lignes sont sans doute de la main du possesseur de l'ouvrage, qui inscrit son nom au bas de la page de titre, E. Le Liepvre. Le langage voilé de la poésie correspond aux usages des hommes du XVIè siècle. Ces quelques lignes pourraient faire allusion aux trahisons et revirements observés durant ces années d'instabilité, à des oppositions, soit passées, soient actuelles : viseraient elles les Guise et les grandes familles qui leur sont alliées, Birague, Gondi, suspectés de favoriser leurs amis espagnols ? Fait il référence à la manipulation du roi d'Espagne envers Henri de Navarre, qui tenta de le convaincre de le rejoindre, lors de la révolte des Pays Bas et lui aurait promis l'une de ses filles (dans ce cas « duc » vise les Guise, utilisés par l'Espagne comme menace si Henri de Navarre reste sourd aux approches de l'Espagnol). S'agit-il de gentilshommes ne partageant pas les vues de Louis XIII en 1626 et cherchant dans les écrits de Duplessis une référence ? Fait -on référence au complot de Biron, gracié finalement par Henri IV ?

« E. Le Liepvre » pourrait avoir fait l'acquisition du volume pour tirer un enseignement moral de la politique des générations des guerres de Religion, soit qu'il s'y rattache lui-même, si c'est un homme âgé, soit qu'il établit un lien entre les troubles postérieurs à la Saint Barthelemy et ceux des années 1620. Le texte rend compte par ailleurs d'une préoccupation matérielle et symbolique, celle de frontière, intérieure et extérieure. Le Béarn et la Navarre sont rattachés au domaine royal, d'abord par union personnelle en 1589 puis intégrés définitivement en 1620. Les Pyrénées forment la frontière entre ce glacis de possessions familiales des Bourbons et l'Espagne.

Les vers tracés d'une écriture ferme et élégante sont ceux ci :

« Lors qu'ung duc mal a propos

Quittera France pour Espagne

Il ne luy restera montagne

Que celle qu'il a sur le dos (montagne au sens propre, pour qualifier la frontière des Pyrénées, entre les royaume de France, de Béarn, de Navarre et l'Espagne, mais aussi au sens figuré de fardeau, qui pourrait renvoyer au péché , à l'adversité, aux difficultés promises à celui qui quitte son pays)

Ce quatrain est fort magnifique

Mais defectueux en cela

Car il devrait estre en musique (la poésie au XVIè siècle se chante comme chez les poètes de l'Antiquité, car elle est rythmée)

Pour chanter, un sot l'a mis là (est-ce une formule codée qui vise la sottise de celui qui trahit et ne pense pas aux conséquences de ses actes ou un jeu de mot sur l'allitération qui introduit une dimension musicale dans l'énonciation des syllabes , évoquant les notes « la, mi, la »?) »

Le rapport au pouvoir absolu du roi dans la « Remonstrance »

La Remonstrance est favorable à une monarchie dite « mixte », qui limite le pouvoir absolu du roi⁴ en particulier par la réunion des Etats. Des adages connus des juristes le rappellent : « *quod omnes tangit ab omnibus approbetur* » (ce qui concerne tout le monde doit être approuvé de tous) ou le « *consensus communis* » nécessaire. Or les Etats débattent de questions cruciales, la paix ou la guerre, l'inaliénabilité du domaine remise en cause et les impôts supplémentaires pour financer la guerre. L'intitulé même du texte, Remonstrance, est éloquent : le terme générique de « Remonstrance » est lié à la tradition du « lit de justice », séance durant laquelle le roi vient faire enregistrer en personne au Parlement, un texte à vocation réglementaire destiné à être appliqué dans l'ensemble du royaume. Le royaume est au XVI^e siècle une mosaïque d'anciennes cours provinciales intégrées durant plusieurs siècles au domaine royal mais dont les Etats et « bonnes villes » représentent les intérêts par rapport au roi. En pratique, l'emploi du terme illustre le droit des Etats généraux ou de provinces et en général de toutes les instances représentant légitimement les sujets du royaume, à adresser au souverain régnant des remarques très directes, parfois de vives observations, qu'il doit écouter. François Ier, le 24 juillet 1527, avait dû essuyer sans broncher, une salve de critiques acerbes sur sa politique, déclamées sous forme de « remonstrances », sans interrompre l'orateur. La position éminente du souverain, acceptée par tous dans son principe, et qui se traduit aussi par la notion d' « empereur en son royaume » ou de « souveraineté absolue », est limitée depuis des écrits théoriques déjà anciens. Claude de Seyssel, en 1515, dans *La Monarchie de France*, distingue au sein d'une puissance royale unique, deux types de fonctionnement, le premier, sans limites, relevant d'une monarchie absolue, le second, limité par appel à la « raison ». Erasme, dans son *Institutio principis christiani*, en 1523, synthétise ce point de vue dominant, l'alliance du roi, des aristocrates et de la démocratie. Guillaume Budé, dans son *Institution du prince*, imprimée en 1547, assimile le pouvoir royal sans freins à celui des dictateurs, tolérés dans des cas d'urgence absolue. La Boétie, monarchomaque beaucoup plus radical publie son *Discours de la Servitude volontaire ou Contr'un* (le roi) la même année que la Remonstrance de Duplessis. Il exprime le même point de vue : « *subjets à la raison et serfs de personne* ». Des passages entiers de la Remonstrance sont les témoins de ces courants de pensée politique qui irriguent le XVI^e siècle. Sans aller aussi loin que La Boétie qui contestait le pouvoir d'un seul homme, Duplessis avait connaissance, comme tous les contemporains, de modèles alternatifs de Républiques, que ce soit chez les protestants de Genève, ou dans la Venise catholique, où le pouvoir du Doge est strictement contrôlé par l'oligarchie des grandes familles.

C'est par la capacité reconnue aux assemblées de s'adresser au monarque que le corps social gère son risque d'explosion et ses contestations, particulièrement quand les situations intérieures et extérieures sont tendues. C'est le cas dans un royaume de France où les influences étrangères sont régulièrement mal vécues et où s'expriment les peurs d'une domination par un voisin, souvent un parent, trop puissant.

Parentés intellectuelles entre Duplessis et d'autres penseurs contemporains

Au XVI^e siècle, le rapport à la religion est au cœur des interrogations des individus, par les rites d'observance, par le rapport individuel que les croyants entretiennent avec Dieu. C'est par sa confession publique que l'individu se situe dans le monde, qu'il se présente à autrui et nombre d'auteurs dont Lucien Febvre en 1957, ont montré que l'athéisme est résiduel, bien que les

⁴ Arlette Jouanna, *Le pouvoir absolu*, Paris, Gallimard, 2013

accusations d'athéisme fassent partie des chefs d'accusation récurrents des discours des humanistes. La décision d'Henri II de faire du catholicisme romain la religion d'État est vue par les réformés comme le symptôme d'un clivage organisé par l'entourage des derniers Valois au profit d'un parti dominant, celui des Guise.

Les intellectuels de la Renaissance ont été soucieux d'offrir aux peuples et aux princes des discours de sagesse et d'efficacité. Bien des passages de la Remontrance traitent de thèmes développés par des esprits très différents et ayant vécu tout au long du XVI^e siècle. C'est aussi ce qui rend assimilable le discours d'un auteur réformé mis tout exprès dans la bouche d'un narrateur présenté comme catholique puisque un fond culturel commun existe, tant chrétien que philosophique ou historique.

Duplessis, dans sa description de la responsabilité collective dans le maintien de la paix, dans la déploration des méfaits des gens d'armes, développe des éléments que l'on retrouve chez d'autres humanistes, tel Vives (1492 - 1529), auteur d'un « *De concordia et discordia* »⁵. Vives, comme Duplessis fait un diagnostic, cherche un sursaut par la voie du collectif, pour retrouver l'humanité de l'homme, se livre à une vive critique des princes, qui, laissés seuls acteurs, sont en fait les otages de mercenaires et d'armées impies, ne sont plus en sécurité dans leurs propres royaumes divisés. Certaines inspirations sont d'origine néo platonicienne, comme le retour à l'équilibre par la connaissance de soi et la maîtrise des passions, le gouvernement de soi étant un préalable au gouvernement des autres. La responsabilité princière est celle de suivre la vertu cardinale de la prudence qui en fait un sage, mais comme le maintien de la paix n'est pas de la seule responsabilité du prince, chaque maillon de la société compte et doit pratiquer la charité, autre vertu cardinale, pour décider rationnellement. Vives cite, tout comme Duplessis, les Ottomans, qui font partie de la grande chaîne humaine accessible aux comportements raisonnables. La raison est pour un européen chrétien de se conformer à l'Évangile.

Jacques Amyot, est quant à lui un contemporain de Duplessis⁶. Il meurt en février 1593 dans son évêché à Auxerre, après avoir cumulé nombre de charges dont celles de précepteur des enfants de Catherine de Médicis et confesseur du roi. Amyot a théorisé une morale politique depuis son point de vue d'ecclésiastique, donc avec toute la réserve de l'homme appartenant à la religion dominante, lié indissolublement à Henri III et de ce fait impliqué dans l'exécution des Guise. Pour édifier les rois et par imitation, les cercles de cours, Amyot a choisi l'enseignement des aristocrates et des fidèles par le recours aux traductions d'historiens antiques, en langue vernaculaire. Evêque militant, il a souhaité exploiter les *Vies des hommes illustres* pour moraliser la vie publique et inviter les dominants à la pénitence de leurs mauvaises actions, ou à la magnanimité et au courage. Il a fondé à Auxerre un collège pour les enfants des campagnes et un Hôtel Dieu. Sa qualité d'évêque réformateur et d'intellectuel en fait le pendant ecclésiastique du protestant diplomate.

Duplessis a aussi des parentés intellectuelles avec son contemporain Jean Bodin, dont James B. Collins⁷ a étudié la production. Les deux hommes partagent l'expression d'une pensée politique concrète. Bodin comme Duplessis élaborent leur pensée non pas uniquement à partir de sources savantes, mais à partir de leur vie d'hommes politiques. Les idées qu'ils développent s'ancrent dans une réalité sociale. Jean Bodin a écrit un journal des États généraux de 1576 lorsque Duplessis faisait publier sa Remontrance. Les deux hommes donnent une représentation du pouvoir de l'État : il s'agit d'une négociation permanente, thème que l'on peut retrouver aussi dans les Essais de Montaigne, un autre contemporain.

⁵ Communication de Marina Mestre Zaragoza au colloque *Penser et agir à la Renaissance*, université française de Chicago, Paris, le 6 avril 2018.

⁶ Sylvie Le Clech – Charton, *Les vies de Jacques Amyot*, Paris, CTHS, 2013.

⁷ James B. Collins, *La monarchie républicaine, État et société dans la France moderne*, Paris, Odile Jacob, 2016.

Duplessis est enfin proche d'un autre auteur, Hotman⁸, qui meurt en 1590, avec lequel il entretient une correspondance, sur commande du futur Henri IV. Beaucoup plus radical, Hotman est un « monarchomaque » qui collabore avec Duplessis, à partir de 1584 – 1585, en vue de promouvoir Henri de Bourbon contre les Guise. En effet, selon Hotman, Louis le cardinal et son frère François dit le balafré continuent comme leurs parents à s'appuyer sur une prétendue origine carolingienne pour exercer le pouvoir. L'argumentation de Hotman est ancienne et influence Duplessis. Déjà déçu qu'Antoine de Bourbon, père du futur Henri IV, prince de sang, renonce en 1559 à faire valoir ses droits à succéder à Henri II défunt, Hotman développe une argumentation juridique selon laquelle les Guise étrangers auraient usurpé, en ne réunissant pas les États généraux et en imposant leur pouvoir auprès du jeune roi mineur François II dont ils sont les parents par alliance. Ils auraient ainsi évincé les princes du sang qui doivent exercer en conseil (organe de gouvernement). En 1584, Hotman défend alors la Loi salique et collabore avec Duplessis – Mornay pour imposer Henri de Navarre.

Ces hommes illustrent la diversité des volontés de réformes dans le royaume de France au XVI^e siècle. Tous ont agi dans la Cité, à leur manière, faisant œuvre de transmission et prenant des risques.

Conclusion

La Remontrance traite d'une autre société possible dans le royaume de France, même et *a fortiori* après la tragédie de la Saint Barthelemy en 1572, et dans un contexte où malgré l'aide des princes protestants allemands et l'alliance des princes du sang autour des Bourbon et Condé, le protestantisme n'a pu s'imposer. Du côté catholique, la « diplomatie culturelle » de Catherine de Médicis a elle aussi échoué. Catholiques comme protestants sont renvoyés dos à dos. Sans créer d'anachronisme, on peut considérer que la Remontrance fait partie des programmes politiques de transformation de la société civile, dont le caractère inédit ne trouve pas facilement son chemin.

Le projet de société défendu par Duplessis-Mornay se veut collectif et entretient des rapports ambigus avec la notion de pacification du corps social : guerre à l'extérieur, recherche de paix à l'intérieur. Pour l'intérieur du royaume, qu'il considère comme un corps humain malade, il est donc, comme le théologien Vives, hostile à la sédition qui fait le lit de ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui un « communautarisme ». Sa critique des égoïsmes de ceux qui veulent accumuler les charges lucratives et les positions à la cour recoupe celle de l'extrémisme des factieux. Mais en tant qu'il représente aussi une partie de la controverse, il exprime aussi un message de résistance et de refus en conscience de la domination absolue du catholicisme. Ce refus se fonde sur la notion d'intérêt général pour la nation et distingue le citoyen du fidèle. Cette radicalité du discours et des moyens employés pour parvenir à un résultat de transformation de la société le rend différent d'un Érasme ou d'un Budé, qui représentaient les hommes de la génération précédente. Il emprunte pour ce faire une figure connue des négociateurs et des magistrats instructeurs : se mettre à la place de l'autre. Ainsi, la Remontrance est exprimée sous la plume d'un catholique romain.

La fragilité de l'idéal de « Concorde » civile et religieuse et les attaques dont elle fait l'objet conduisent les hommes du XVII^e siècle à consentir à l'absolutisme d'un Louis XIV. Souvenons nous que les États de 1576 figurent parmi les derniers, après 1614, aucun souverain de les réunira. S'ouvre pour les réformés un espace de résistance sur la durée puisqu'en 1787, Louis XVI accordera enfin le droit d'avoir un État civil avant la lettre, donc une citoyenneté aux protestants. Il faudra en revanche attendre 1905 pour que la France légitime dans une loi de Séparation des Églises et de l'État la construction de la citoyenneté en dehors de la référence à une appartenance religieuse,

⁸ Communication d' Hugues Daussy, au colloque *Penser et agir à la Renaissance*, université française de Chicago, Paris, 6 avril 2018.

créant là un espace possible de tolérance et de concorde entre des confessions différentes, dont l'exercice est garanti dans l'espace public et dans le secret des consciences. Bien des passages de la Remontrance peuvent être considérés comme une archéologie de ces principes qui trouvent leur traduction dans la société contemporaine. Encore aujourd'hui, ce penseur nous donne une inspiration pour les problématiques de division et de défiance que connaît la société et où comprendre l'autre, dans ses références spirituelles, est en fait un impensé contemporain.

Sylvie Le Clech

Archiviste – paléographe

Conservatrice générale

Inspectrice générale des patrimoines